



# PROTCOLE SANITAIRE GRAND TRAIL DE CLERMONT-FERRAND 2020



## GUIDE DE RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR L'ORGANISATION DES COURSES ET LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

Ce protocole a été établi en fonction des recommandations FFA et du suivi que nous faisons des courses qui ont lieu actuellement.

Les coureurs signeront la charte du coureur instaurée par la FFA en ligne via Sportips, site d'inscription et chrono de notre épreuve. Elle sera envoyée avec le protocole par e-mailing à tous les inscrits.

Nous communiquerons le protocole sur le site Internet [www.trail-clermont.fr](http://www.trail-clermont.fr) et la page Facebook du Grand Trail de Clermont-Ferrand.

### 1 – ACCUEIL

- ✚ Aucune inscription sur place.
- ✚ Tous les documents doivent être fournis avant, via Sportips, ceux qui n'auront pas fourni leurs documents n'auront pas de dossard.
- ✚ Date de clôture des inscriptions : jeudi 10 septembre 2020 à 12h.

#### Dossards à retirer

Retrait des dossards au magasin ATHLERUNNING 5 rue des Chazot à Aubière (63170) le :

- jeudi 10 septembre 2020 de 12h à 14h et de 16h à 19h ;
- vendredi 11 septembre 2020 de 11h à 14h.

Retrait des dossards à la Grande Halle d'Auvergne le :

- samedi 12 septembre 2020 de 10h à 19h sur le lieu de départ de la course ;
- dimanche 13 septembre 2020 à partir de 7h et jusqu'à 20 minutes avant le départ de chaque course sur le lieu de départ de la course.

- ✚ Masque obligatoire pour accéder au retrait.
- ✚ Contrôle d'identité visuel, les documents ne sont pas remis aux bénévoles.
- ✚ Contrôle visuel du matériel obligatoire. Les coureurs doivent présenter chaque élément. Les bénévoles ne touchent pas le matériel.
- ✚ Sens de circulation, entrée par une porte, sortie par l'autre.
- ✚ Distanciation d'au moins 1 m entre chaque personne.
- ✚ Gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie.
- ✚ Installation de plexiglas sur les tables entre les coureurs et les bénévoles, ce qui permettra de mettre 6 tables d'accueil, soit 2 tables par course permettant de fluidifier les passages.

## 2 – DÉPART DES COURSES

- ✚ Les départs se feront en masse :
  - De la Grande Halle d’Auvergne
    - 10h Gergo Trail - 400 coureurs maximum
    - 10h30 Mardoux Trail - 400 coureurs maximum
  - Du sommet du Puy de Dôme
    - 10h30 Directissime - 380 coureurs maximum

L’acheminement en bus au pied du Puy de Dôme se fera dans les règles existantes pour le transport. Pour la montée au sommet du Puy de Dôme, l’accès au train à crémaillère se fera dans les règles existantes au jour de la course.

**Tous les départs auront lieu avec masque obligatoire. Les participants devront le garder avec eux jusqu’à la fin de la course et le remettre dans l’aire d’arrivée (un lot de masque sera prévu sur la ligne d’arrivée pour les coureurs ayant pu perdre le leur, 2% du total des coureurs selon protocole FFA).**

## 3 – LES RAVITAILLEMENTS :

- ✚ Il n’y aura pas de ravitaillement sur les courses, uniquement des points d’eau avec sens de circulation et service par les bénévoles et port du masque obligatoire pour tous.
- ✚ Un pochon avec le ravito sera remis au retrait des dossards (contenant des barres céréales et des gourdes de compote).
- ✚ Un sens de circulation sera mis en place avec gel à l’entrée et à la sortie, masque obligatoire.
- ✚ Pour le ravitaillement d’arrivée, un sac avec le nécessaire sera remis à chaque coureur qui devra ensuite quitter la zone pour éviter les regroupements.

**Merci de respecter la nature, ne jeter pas vos déchets, emballages... Des poubelles seront à disposition dès la sortie du ravitaillement.**

## 4 – SOINS :

Pas de soins de récupération donc pas de kiné cette année.

Le protocole mis en place pour le poste de secours avec le médecin de la course, le Docteur Ramamonjisoa, concernant les coureurs pouvant présenter des symptômes COVID est le suivant :

- ✚ Le coureur se présente au pôle médical de la course qui sera limité à 3 personnes maximum en même temps (le médecin, le coureur et un membre UMPS) avec un sens d’entrée et de sortie.
- ✚ La technique du double masque sera de mise sur ce pôle médical.
- ✚ Au vu de l’examen, le coureur présentant les symptômes se verra renvoyer chez lui pour isolement jusqu’au passage du test PCR le lendemain, sur ordonnance du médecin de course. Nom et prénom du coureur seront notés par le médecin de course pour pouvoir faire le suivi et avoir le retour du résultat du test. Si le test est positif, le coureur sera ensuite pris en charge par la cellule dédiée COVID de l’assurance maladie et il faudra en informer notre référent COVID GTC au 0805 38 39 44.

## 5 – SANITAIRES :

Les douches ne seront pas mises à disposition des coureurs.

Les toilettes resteront accessibles avec un nettoyage/désinfection régulier.

## 6 – LE PUBLIC :

Les coureurs seront informés de l'ensemble du protocole par newsletter. Il leur sera demandé de limiter l'accès de leurs accompagnants aux zones de ravitaillement, pour ne pas surcharger en personnes. Le public ne devra pas approcher des coureurs à moins de 2 m.

**Le port du masque est obligatoire dans l'aire d'arrivée.**

## 7 – PODIUMS :

Pas d'affichage des résultats sur le site d'arrivée. Les coureurs pourront vérifier les résultats en ligne. Le protocole de remise des prix sera limité aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes et pour restreindre l'accès au podium, pas de remise aux catégories cette année.

## 8 – RÉFÉRENT COVID-19 :

Sportips : numéro donné aux coureurs 0805 38 39 44. Il s'agit de la société qui gère les inscriptions et le chrono. Elle a toutes les coordonnées des coureurs et, si besoin, elle pourra les contacter après la manifestation. Ce numéro sera disponible pendant 14 jours après la course.

## CHARTRE DES COUREURS

Les coureurs seront invités à signer la charte des coureurs mise en place par la FFA.

## CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'événement \_\_\_\_\_, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'événement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
  - > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
  - > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
  - > Ne pas cracher au sol
  - > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
  - > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
  - > Respecter et laisser les lieux publics propres
  - > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...) –
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'événement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivellés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'événement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

*Nom, prénom  
Date et Signature*

## CHARTRE DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles seront invités à signer la charte des bénévoles mise en place par la FFA.

## CHARTRE DU BÉNÉVOLE – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que bénévole de l'événement \_\_\_\_\_, je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'événement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact avec les participants et d'autres bénévoles.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'événement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Renoncer à ma participation en tant que bénévole si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.
- 7/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 8/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'événement

*Nom, prénom  
Date et Signature*